L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rondo Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 MARS 1890.

# PETITES ANNONCES.

MME JACOBS, 17 Bienville, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17ev—dlm27

ON DEMANDE.

CENT bonnêtes couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Renfft & Lehmann, 171 and Bellegarde. 17jan—

A LOUER.

EPICERIE, avec comptoirs et étagères. 6 S. Peters entre Lafayette et Rochebleve. 28 fév—27

A VENDRE.

1500 Sacs de coton de rin. par E. Dubo St-Louis. Val. St. Louis Rice Mill. 8 à 14 rue 28 fév—6t

# ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVI L de 1e District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par la présente que le 13me jour de janvier 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir :

Interdiction de Henry J. Francke—No 28,181—Division D.—Cette affaire a été ingée aujourd'hui. Jos. F. E. Wilde, avocat pour le plaignant. E. N. Whitaker, avocat pour le défendeur. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les rapports, et pour les raisons exprimées dans le jugement par la loi et la Cour, lequel jugement étant de faveur de pétitionnaire.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement déclarant ledit Henry J. Francke aliéné et d'être incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété et que conséquemment les mêmes lui soient interdits par toutes fins et moyens. Il est de plus ordonné et décrété que les honoraires des médecins E. T. Shepperd et E. D. Gibbens soient taxés médicament fixés à vingt cinq dollars chaque et que les honoraires de E. N. Whitmore, avocat du défendeur, soient fixés à trente-cinq dollars et que les dits honoraires soient taxés comme frais dans cette affaire et que tous les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 janvier 1890.

Jugement signé le 17 janvier 1890.

(Signé) W. RIGHTOR, Juge.

Pour témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20ème jour de janvier et l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

31 jan—3fév14—mars1ev

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Marbo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,634.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary A. Boyd, administratrice de cette succession, ne doit pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
27 fév—27—mars 4 6

Succession de E. H. Mayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 14,504—Division C. Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dudit dans la succession de E. H. Mayley, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
27 fév—27—mars 4 6

Succession de Ann Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,380—Division C. Attendu que William Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dudit dans la succession de feu Ann Ryan, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
27 fév—27—mars 4 6

Succession de George W. Wheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,396—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Wheat, intrice, et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
28 fév—28—mars 5 9

Succession de Salomon Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 29,420—Division A. —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Salomon Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

1er mars—1 5 9

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,140.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne peut et ne doit pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
26 fév—26—mars 4 7

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,386—Division A.—Attendu que Mme Angeline Pagaud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Pagaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27fév—27—mars 4 6

Succession de Jeane Williams Patton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,857—Division —Attendu que William Thomas Patton a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeane Williams Patton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
28fév—22 27—2 mars.

## AVIS AUX CREANCIERS

Charles Bonfergue vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,890.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary A. Boyd, administratrice de cette succession, ne doit pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

LUMINAIS
25 fév—25—mars 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 28,961.—Division B.—Wm. Schreiber vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Wm. Schreiber en faveur de ses créanciers soit acceptée par la Cour en blanche de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue en cette ville, Parish d'Orléans, en cette ville, le 5 mars 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, afin qu'un syndic et voter par un ou plusieurs d'entre eux, et que dans l'intervalle le pétitionnaire demeure en possession de sa propriété en dit pétitionnaire comme ci-devant.

Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—28—mars 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. Mlle M. H. Thomas vs ses créanciers.—No 29,228—Division E—Ordre.—Que mes cessez des biens du pétitionnaire Milton H. Duncan soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant D. Tax Sor, notaire, en cette ville, le LUNDI 10me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires et de voter sur son application pour sa décharge, et que le syndic, qui pourrait être nommé, soit autorisé à répondre à toutes questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens soient suspendues. Et que Jos. Bouvet, E q., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fév—2 21—10 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 29,261.—Division E.—Wm. Schreiber vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Wm. Schreiber en faveur de ses créanciers soit acceptée par la Cour en blanche de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue en cette ville, Parish d'Orléans, en cette ville, le 5 mars 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, afin qu'un syndic et voter par un ou plusieurs d'entre eux, et que dans l'intervalle le pétitionnaire demeure en possession de sa propriété en dit pétitionnaire comme ci-devant.

Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 février 22 28—5 mars.

## AVIS AUX CREANCIERS

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | $200,000, soit | $200,000 |
| 1 | Lot de | 100,000, | 100,000 |
| 1 | Lot de | 50,000, | 50,000 |
| 1 | Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 2 | Lot de | 10,000, | 20,000 |
| 5 | Lot de | 5,000, | 25,000 |
| 25 | Lot de | 1,000, | 25,000 |
| 100 | Lot de | 500, | 50,000 |
| 200 | Lot de | 200, | 40,000 |
| 500 | Lot de | 200, | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 100 | Lot de | $500, soit | $50,000 |
| 100 | Lot de | $200, | 20,000 |
| 100 | Lot de | $200, | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 999 | Lot de | $100, soit | $99,900 |
| 999 | Lot de | $100, | 99,900 |
| 3,123 | Lots se montant à | | $1,054,800 |

On demande des agents partout.

Pour un prix à payer par les Clubs, en pour tout renseignement qu'il en voudront avoir, s'adresser au soussigné. Toute lettres devra être affranchie à 5 cents. Adresse, Mandat ou un autres plus rapide de la Poste en se voyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Banques par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Adresser vos lettres enregistrées soussignant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ VOUS que le Gouvernement de notre pays est GARANTI PAR LA BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le Président d'une institution dont les opérations dans vos chers, sont toujours sous les yeux les plus sévères. Défiez-vous donc des annonces qui ne donnent pas ces garanties.

N'oubliez-vous qu'une dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à la Nouvelle-Orléans et qu'un billet gagnant à la plus petite fraction peut vous donner un remboursement d'une somme importante.

# L'ABEILLE

— DE LA —

# Nouvelle-Orléans

— AVEC UNE —

## EDITION HEBDOMADAIRE

— LE —

## SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

## BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

J. St. Emly
Commissaire.

## ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $10 00 |
| Six mois | 5 00 |
| Trois mois | 2 50 |
| Un mois | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Un mois | 25 |

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin météorologique,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

## BUREAUX ET ATELIERS:

72.....CHARTRES.....72

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

— DE LA —

# Nouvelle-Orléans

— AVEC UNE —

## EDITION HEBDOMADAIRE

— LE —

## SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

## BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

# L'ABEILLE

## PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

# L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Cette charte de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renouvelée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les public de étranger à nouveau exemples en lien sans le savoir dit mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel,

CLASSE

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 MARS 1890.

# GROS LOT: $300,000

# L'ABEILLE

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin météorologique,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

## BUREAUX ET ATELIERS:

72.....CHARTRES.....72

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Treizième, entre Claiborne et Willow, ancienne Succession de Marina, la rue en arrière étant la rue Quatrième.

Barcha Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Palatow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,780.—En vertu d'un writ de Seizi facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Communs, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No 7 vingt-huit pieds de façade sur Communs, sur une profondeur de cent pieds, et mesurant trente-huit pieds de façade sur Palmyre sur cent pieds de profondeur ainsi que les améliorations et dépendances.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et sous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou pouvant servir, le tout spécialement hypothéqué par le vendeur à la dite Barcha Homestead Société, suivant acte reçu par Me Jules Denis, notaire, le 4 février 1886, enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée

A cause St Cha les, entre les rues Général Taylor et Pauliston, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Pitt

Mme Margaret McClendon, administratrice de la succession de M. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8,598—En vertu d'un writ de Seizi facia à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième Division de cette ville, connue sous le numéro 1, 2, 3 et 4 du carré d'îlet numéro trois borné par les rues Général Taylor, Pitt, Pauliston et St-Charles, d'un bout, sur un carré de la rue St-Charles à la rue Pitt. Le terrain No 1 forme le coin des rues St-Charles et Pauliston et a une face de 25 pieds sur St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Sixième Division de cette ville, connus sous les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'îlet numéro trois borné par les rues Général Taylor, Pitt, Pauliston et St-Charles, d'un bout, sur un carré de la rue St-Charles à la rue Pitt. Le terrain No 1 forme le coin des rues St-Charles et Pauliston et a une face de 25 pieds sur St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième Division de la Nouvelle-Orléans, connu comme le No 1